



Compte rendu du CDAS du 22/06/2020

En réponse aux déclarations liminaires, le Président a salué l'engagement des collègues lors de cette crise sanitaire. Il reconnaît que l'application de l'ordonnance sur les congés est une mesure d'application difficile qui crée un climat social tendu dans les services.

Concernant le logement le Président a souligné les tensions qui se sont révélées avec l'arrivée des stagiaires. Les commissions d'attribution de logement vont reprendre.

Il a de même évoqué la restauration en tenant compte de la « nouvelle réalité sociologique » au sein du ministère et être à l'écoute de la demande de tickets restaurant à la place d'une restauration collective, ce sujet est actuellement en discussion au niveau national.

Les frais ont été remboursés aux douanes, après la ré-ouverture des cantines comme quoi « quand on veut on peut »

La déléguée à l'action sociale nous a appris qu'HEMISPHERE serait le moyen de restauration retenu pour le Site ARGONNE jusqu'à la fin de l'été.

Au sujet des crèches, elles sont toutes ré-ouvertes mais pas à 100 % de leur capacité, le nombre de places réservé sera plus limité que les années précédentes.

Dans la note d'orientation ministérielle 2020 est acté une réserve budgétaire de 6 %, que le président a justifié au titre de l'endettement accru de l'État en termes de milliards. Ce point à l'ordre du jour a été reporté, car la note n'a pas encore été discutée au niveau national, de même doit être évoqué le rapport Waltersky qui annonce notamment la suppression des CDAS avec la mise en place d'instances régionales.

Concernant les Crédits d'Action Local (CAL), la plupart des actions (arbre de Noël, sorties actif/retraité) sont en attente de validation de Bercy en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Si l'arbre de Noël ne pouvait se faire, on s'orienterait vers l'augmentation de la valeur des chèques cadeaux. Les sorties des actifs seraient envisageables à l'automne toujours sur décision de Bercy par contre celle des retraités est très compromise. À la place sont mis en place d'autres formes d'action ainsi des cours/conférences d'art en visioconférences.

Des actions mises en place l'année dernière seront reconduites au vu de leur succès telles les massages et le yoga des yeux.

D'autres actions supplémentaires sont encore en cours de réflexion (coupon sport,), toujours dans le cadre des décisions de Bercy interdisant les sorties.

Le service d'assistants sociaux a présenté son activité durant la crise sanitaire, qui s'est maintenue en liaison avec les services RH. Sont ressortis dans la période les problèmes de logement, d'isolement, de budget. Mais également des problèmes de décès, séparation des familles, violence conjugales.... Dès cette semaine les permanences reprennent sur site.

Les représentant-e-s CGT Finances